

GUIDE

LE RGE, UN DISPOSITIF GAGE DE CONFIANCE, DE FIABILITÉ ET DE SÉCURITÉ

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

1

1 L'ÉCO-DÉLINQUANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

2

L'éco-délinquance en bref

L'éco-délinquance : gangrène de la rénovation énergétique

Qu'est-ce qu'un éco-délinquant ?

Comment identifier les éco-délinquants ?

2 NE PAS CONFONDRE ÉCO-DÉLINQUANCE ET BESOIN DE MONTER EN COMPÉTENCES

6

Les entreprises de la rénovation énergétique ne sont pas toutes frauduleuses !

Formation : un prérequis indispensable pour accéder à la qualification

Contrôle des installations : une nécessité pour maintenir sa qualification et monter en compétences

3 AVOIR CONFIANCE DANS LES ENTREPRISES RECONNUES GARANT DE L'ENVIRONNEMENT (RGE)

10

Qu'est ce que le RGE ?

Pourquoi faire appel à une entreprise RGE ?

Comment est attribué le label RGE ?

Quelles précautions avant de choisir une entreprise et d'engager des travaux ?

PRÉAMBULE

Si les différents financements incitatifs portés par le gouvernement et octroyés sous condition de recours à un professionnel labélisé RGE constituent une véritable opportunité pour porter les solutions à énergies renouvelables et accélérer les rénovations énergétiques en France, elles sont malheureusement aussi une fenêtre d'opportunité pour certains professionnels et/ou organisations peu scrupuleux, mais cela reste assez marginal heureusement.

Chez Qualit'EnR nous mettons tout en œuvre pour identifier ces margoulines qui causent beaucoup de tort à nos filières et ternissent l'image des installateurs qualifiés compétents, investis dans une démarche qualité rigoureuse. Aussi, tous les dossiers qui présentent ne serait-ce qu'un signal faible d'éco-délinquance sont étudiés scrupuleusement et avec beaucoup d'attention. Chez Qualit'EnR nous n'hésitons pas à prendre les sanctions nécessaires et à alerter les autorités compétentes de l'État.

Toutefois, il est important de rappeler que **toutes les entreprises de rénovation énergétique ne sont pas frauduleuses !** Nombreuses sont celles qui, avec compétence et fiabilité, contribuent à améliorer l'efficacité énergétique des logements et à soutenir la transition vers une société durable.

Pour garantir des rénovations de qualité, il est donc essentiel de choisir des professionnels qualifiés et de promouvoir la formation des acteurs du secteur, afin de répondre à la demande croissante en main-d'œuvre compétente. C'est pourquoi, Qualit'EnR œuvre depuis 18 ans à améliorer les pratiques des installateurs de systèmes à énergies renouvelables, en proposant aux professionnels de multiples occasions pour renforcer leurs compétences et améliorer leurs pratiques au profit d'installations de qualité, conformes aux exigences réglementaires et aux attentes du secteur.

La lutte contre les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur de la rénovation énergétique est une priorité pour Qualit'EnR. Grâce à ses actions de sensibilisation, Qualit'EnR entend protéger les consommateurs contre les arnaques, promouvoir des pratiques commerciales transparentes et éthiques et rétablir la confiance des particuliers. Il est essentiel pour les consommateurs de rester vigilants et de **prendre les précautions nécessaires pour choisir un professionnel fiable et éviter de tomber sur un professionnel douteux.**

Quand les arnaques vont bon train, mieux vaut connaître **quelques règles pour éviter les pièges.** C'est pourquoi, Qualit'EnR lance un guide spécifique pour aider les personnes souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique à avoir les bons réflexes pour éviter les pièges des entreprises malhonnêtes, avant d'engager des travaux.

L'ÉCO- DÉLINQUANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'ÉCO-DÉLINQUANCE EN BREF

Avec un marché de la rénovation énergétique en pleine croissance, soutenu par des aides publiques, de plus en plus d'individus mal intentionnés envahissent le secteur.

Corruption, production de faux documents, utilisation de faux profils... Les méthodes utilisées par ces professionnels peu scrupuleux sont multiples et se renouvellent sans cesse pour prendre des parts de marché toujours plus importantes dans la rénovation énergétique.

Ainsi, dans le secteur de la rénovation énergétique, l'éco-délinquance se réfère aux **pratiques frauduleuses et malhonnêtes** des entreprises et individus qui prétendent offrir des services de qualité mais qui, en réalité, **cherchent à escroquer leurs clients**. Un phénomène qui nuit tant aux particuliers qui en sont les premières victimes, qu'à l'ensemble du secteur des énergies renouvelables en ternissant sa réputation.

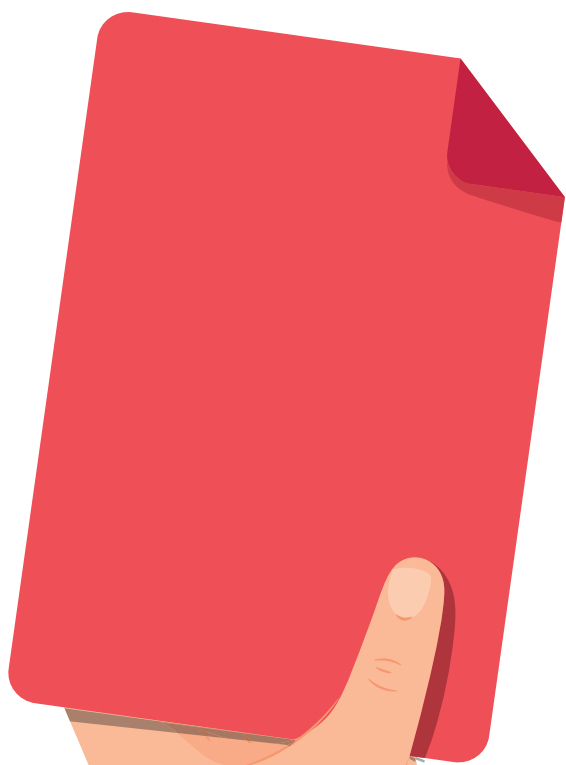


L'ÉCO-DÉLINQUANCE GANGRÈNE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Si **les arnaques restent minoritaires, les fraudes dans la rénovation énergétique se concentrent là où les subventions publiques convergent**, causant de lourdes conséquences. Elles posent un problème majeur pour les consommateurs floués et coûtent cher à l'État, tout en jetant le discrédit sur l'ensemble des professionnels du secteur.

Si ces fraudes érodent la confiance des consommateurs, elles les dissuadent d'effectuer leurs travaux. Bien que près de 6 millions de logements soient considérés comme des « passoires thermiques »¹, peu de propriétaires entreprennent des rénovations, en partie à cause des escroqueries qui peuvent avoir de graves conséquences financières, notamment lorsque les aides publiques sont détournées.

En plus de diluer l'efficacité du dispositif, ces abus ralentissent des milliers de projets légitimes, dont la régularité doit être contrôlée. Ainsi, les professionnels compétents perdent la confiance de leurs prospects et de nombreux contrats au profit de concurrents déloyaux et certains se retrouvent menacés de cessation de paiement en raison des délais de paiement freinés par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) au regard de l'augmentation des contrôles anti-fraude.



1. Source : bilan annuel de l'Observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE)

QU'EST-CE QU'UN ÉCO-DÉLINQUANT ?

L'éco-délinquant est avant tout un délinquant, mû par la volonté de tromper le consommateur par une pratique illicite ou abusive. Ces acteurs au profil d'arnaqueurs font preuve d'agilité et d'organisation. Spécialistes de la fraude, ils sont capables de produire de faux documents et de s'infiltrer dans les dispositifs en place. Ils trompent volontairement leurs clients pour toucher des financements publics.



COMMENT IDENTIFIER LES ÉCO-DÉLINQUANTS ?

Profil-type des éco-délinquants :


- Ils se présentent sous un **nom d'entreprise racoleur et trompeur** pouvant faire référence à un organisme public ou à un fournisseur d'énergie.
- Ils s'adonnent à des **pratiques commerciales « agressives »**, comme le démarchage téléphonique strictement interdit dans le secteur de la rénovation énergétique.
- **Petites structures mobiles au caractère volatil** qui emploient plus de **commerciaux** que d'artisans de la rénovation.
- Ils ne font **pas de véritable évaluation technique**.
- Ils ont souvent un **discours centré sur le chiffrage et la rentabilité** de l'installation.
- Ils mettent en avant des **offres commerciales alléchantes** à grand renfort de fausses promesses.
- Ils **proposent un crédit** de façon quasi-systématique.
- Ils **invitent à signer tout de suite** et à renoncer au délai de rétractation en faisant état d'une promotion à saisir immédiatement.
- Ils **recupèrent des informations personnelles sensibles** sous prétexte de s'occuper du dossier administratif.

Être bien informés et attentifs aux signaux est la clé pour éviter les escroqueries. Avant de vous engager avec un professionnel, il est essentiel de rester vigilant face aux pratiques déloyales et de prendre certaines précautions.

Retrouvez les points de vigilance et conseils pratiques dans le guide « **Se prémunir contre les fraudes, comment se protéger** » pour choisir un professionnel fiable et éviter de tomber sur un professionnel douteux.

**NE PAS
CONFONDRE
ÉCO-
DÉLINQUANCE
ET BESOIN DE
MONTER EN
COMPÉTENCES**

LES ENTREPRISES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE NE SONT PAS TOUTES FRAUDULEUSES !

 **Ne pas confondre une entreprise qui cherche à nuire volontairement de celle qui doit améliorer ses pratiques parce qu'elle ne maîtrise pas encore toutes les règles de l'art.**

Malgré des cas de fraude dans le secteur, **de nombreuses entreprises fiables et légitimes** aident les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements. Ces experts jouent un rôle essentiel dans la transition vers une société plus durable. Il est donc essentiel de faire preuve de discernement et de **choisir des entreprises réputées et qualifiées avant d'engager des travaux de rénovation énergétique.**



FORMATION ET COMPÉTENCES

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR FAVORISER LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DE QUALITÉ

La transition énergétique représente un enjeu majeur du XXI^e siècle et la rénovation énergétique joue un rôle central. Pour atteindre les objectifs ambitieux visant à réduire les émissions de carbone et à améliorer l'efficacité énergétique, il est crucial de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée. Cela nécessite de soutenir les entreprises existantes, d'encourager les nouvelles entreprises et de **garantir la qualité des travaux en accompagnant la montée en compétences des acteurs du secteur.**

L'EXIGENCE QUALITÉ POUR L'INSTALLATION DES SYSTÈMES À ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 18 ans, Qualit'EnR lutte avec détermination et beaucoup d'humilité contre les éco-délinquants tout en **œuvrant pour maintenir un haut niveau de compétence et améliorer les pratiques des installateurs**, notamment celles des nouveaux entrants qui ne maîtrisent pas encore toutes les règles de l'art. C'est pourquoi, l'association offre de nombreuses opportunités aux professionnels RGE pour renforcer leurs compétences et améliorer leurs pratiques au profit d'installations de qualité, conformes aux exigences réglementaires et aux attentes du secteur.

LA FORMATION : UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE POUR ACCÉDER À LA QUALIFICATION

DONNER LES CLÉS POUR RÉUSSIR

Pour réaliser des installations dans les règles de l'art, conformes à la réglementation, la formation s'avère être un levier indispensable, notamment dans le domaine des énergies renouvelables où les réglementations, systèmes et techniques d'installation évoluent rapidement.

Qualit'EnR, habilité par l'État pour agréer des centres de formation et formateurs dans le domaine des énergies renouvelables, a mis en place une offre dédiée aux professionnels. L'association a élaboré avec des experts de chaque filière EnR des référentiels de formation complets pour accompagner la montée en compétences des installateurs.

Avec plus de 400 plateformes techniques et plus de 450 formateurs agréés en France, **Qualit'EnR impulse la montée en compétences des filières énergies renouvelables grâce à des formations spécifiques et obligatoires pour obtenir le label RGE.**

UNE EXIGENCE DU DISPOSITIF QUALITÉ

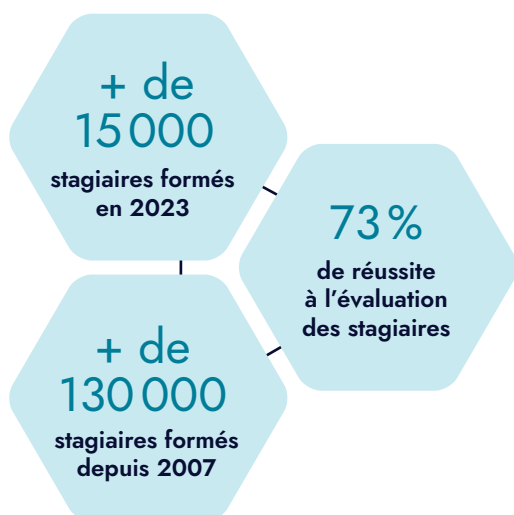
Pour obtenir la mention RGE, un des prérequis obligatoires, et contrôlé par l'organisme de qualification, est de justifier de la présence d'au moins un référent technique ayant suivi avec succès un cursus de formation affecté à l'activité visée par le label RGE souhaité.

Pour suivre ces formations, le professionnel doit maîtriser les prérequis de son métier et avoir les compétences nécessaires pour réaliser des installations de qualité.

Ces formations n'ont pas vocation à apprendre leur métier aux installateurs, mais :

- Elles abordent des questions théoriques et des modalités pratiques sur plateau technique, afin de **juger de la compétence réelle de l'installateur.**
- **Elles introduisent les spécificités relatives aux perpétuelles évolutions du secteur** de la rénovation énergétique (réglementation, normes, technologies, pratiques...).
- Elles permettent de **revenir sur les points à ne pas négliger et sur les bonnes pratiques à adopter** au regard des défauts récurrents constatés lors des audits.

(Chiffres : bilan Qualit'EnR)

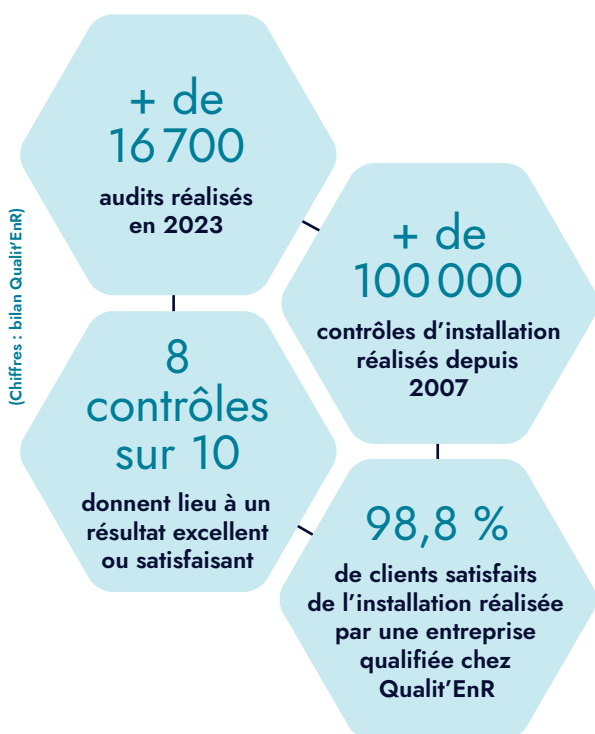


Bon à savoir

Seuls les installateurs ayant validé les parties théorique et pratique de la formation peuvent prétendre au statut de référent technique, statut indispensable pour prétendre à la qualification RGE.

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS : UNE NÉCESSITÉ POUR MAINTENIR SA QUALIFICATION ET MONTER EN COMPÉTENCES

Qualit'EnR a pour mission d'identifier les professionnels compétents et d'améliorer la qualité des installations dans les différentes filières énergies renouvelables. C'est pourquoi, en plus de la formation et des contrôles annuels sur dossier, Qualit'EnR contrôle des installations réelles pour s'assurer que la qualification détenue est bien mise en œuvre sur le terrain avec des travaux conformes aux règles d'efficacité énergétique. Ainsi, depuis 2007, plus de 100 000 audits ont été réalisés par Qualit'EnR, constituant une démarche inédite à cette échelle.



UN OUTIL AU SERVICE DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES INSTALLATEURS

Pour maintenir un haut niveau de compétence et améliorer les pratiques des installateurs qualifiés, le dispositif mis en place par Qualit'EnR impose des contre-visites et des contrôles supplémentaires en cas de non-conformités, qu'elles soient mineures ou majeures. L'association permet ainsi aux professionnels RGE de corriger leurs installations et de tirer les leçons des erreurs commises, et ce toujours au service de la qualité.

Si Qualit'EnR tend la main à la filière, l'exigence qualité est posée et les contrôles sont systématiques. Aussi, si l'entreprise ne corrige pas ses écarts dans les délais impartis, alors elle fait l'objet de sanctions allant de la suspension à la radiation de sa qualification. C'est à ce prix que le consommateur peut faire appel en toute confiance à un installateur qualifié chez Qualit'EnR.

Si l'audit est un bon moyen de contrôler la qualité des travaux réalisés, il permet également d'identifier des défauts récurrents sur les chantiers. Les constats relevés sont transmis aux organismes de formation agréés pour qu'ils mettent l'accent sur ces points au bénéfice de la qualité des travaux et du déploiement des énergies renouvelables.

UN OUTIL POUR MESURER LA SATISFACTION CLIENT

Si les audits visent à évaluer objectivement le travail réalisé par les entreprises qualifiées, ces contrôles sont également l'occasion de mesurer les prestations des entreprises qualifiées. Après chaque audit, Qualit'EnR interroge les clients afin de connaître leur niveau de satisfaction quant à la prestation réalisée par un installateur qualifié de son réseau. En 2023, près de 99 % des clients ont déclaré être satisfaits de leur installateur qualifié par Qualit'EnR et de la prestation réalisée.

**AVOIR
CONFIANCE
DANS LES
ENTREPRISES
RECONNUES
GARANT DE
L'ENVIRONNE-
MENT (RGE)**

QU'EST CE QUE LE RGE ?

La mention RGE, pour « reconnu garant de l'environnement », est un signe de qualité destiné aux entreprises spécialisées dans la rénovation énergétique. Elle atteste qu'une entreprise possède les compétences et les qualifications nécessaires pour réaliser des travaux conformes aux exigences techniques et réglementaires en vigueur.

COMMENT EST ATTRIBUÉ LE LABEL RGE ?

Le label RGE atteste de la capacité d'une entreprise à réaliser des travaux de rénovation énergétique à un niveau de technicité défini. **Prétendre au label RGE implique de respecter des critères stricts contrôlés par un organisme de qualification conventionné avec l'État.** Son obtention repose donc sur un examen rigoureux et impartial de la conformité de l'entreprise à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Pour obtenir le label RGE, une entreprise doit donc

- démontrer ses compétences et son expertise dans la rénovation énergétique,
- témoigner de professionnalisme et de sérieux dans l'exécution de leurs travaux,
- suivre des formations spécifiques et se soumettre à des audits réguliers.

Bon à savoir

La qualification est à l'initiative de l'entreprise et représente un effort pour prouver son sérieux, son professionnalisme, ses qualités d'exécution.

POURQUOI FAIRE APPEL À UNE ENTREPRISE RGE ?

Réaliser ses travaux de rénovation énergétique avec un professionnel RGE permet non seulement d'accéder aux aides financières, mais aussi de s'assurer que les travaux seront effectués dans les règles de l'art par des professionnels engagés dans une démarche qualité rigoureuse au cours de laquelle ils seront régulièrement contrôlés. Un bon professionnel qualifié accompagne les particuliers dans la mise en place de leurs projets d'efficacité énergétique.

Formé aux dernières techniques de mises en œuvre et disposant des connaissances nécessaires aux bonnes pratiques à adopter dans son métier, il conseille et oriente ses clients vers les solutions et dispositifs les plus adaptés, il renseigne sur l'accès aux aides, l'entretien d'un appareil, le retour sur investissement, etc.



**FAIRE APPEL À
UNE ENTREPRISE RGE,
C'EST L'ASSURANCE
DE PASSER PAR UNE
ENTREPRISE...**



**GAGE DE QUALITÉ
ET DE FIABILITÉ**

Expertise

La mention RGE est attribuée aux entreprises qui répondent à des critères stricts de compétence et de qualité.

Conformité aux normes

Une entreprise RGE réalise les travaux selon les normes techniques et réglementaires en vigueur.

**SÉCURITÉ
ET ASSURANCE**

Statut juridique et assurances

L'entreprise doit être en règle avec ses obligations légales, fiscales et sociales et posséder une assurance responsabilité civile et décennale adaptée aux travaux qu'elle entreprend.

Sécurité des travaux

La certification RGE implique une connaissance approfondie des réglementations et pratiques sécuritaires. Faire appel à un professionnel RGE, c'est l'assurance de passer par de vrais experts métier.

**+ RÉASSURANCE POUR
LES CONSOMMATEURS**

Moyens humains et matériels nécessaires

L'organisme de qualification contrôle que l'entreprise dispose des ressources nécessaires pour installer par ses propres moyens les systèmes visés par la qualification. Sous-traitance limitée à 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

**Contrôles périodiques :
réduire les risques d'arnaque**

Pour maintenir sa qualification RGE, une entreprise doit se soumettre à des contrôles stricts, rigoureux et impartiaux, ce qui réduit les risques d'arnaque.

Contrôles sur dossier

Chaque année, une entreprise RGE se soumet à une procédure de vérification administrative portant sur la validité des couvertures assurantielles indispensables ainsi que sur le respect de ses engagements au titre du RGE.

Contrôles sur chantier

L'entreprise se soumet aux audits sur chantier requis pour vérifier la conformité des travaux aux exigences du label et la mise en œuvre de la qualification sur le terrain au regard des standards qualités associées.

- **Ces contrôles visent à s'assurer que l'entreprise respecte les exigences nécessaires pour maintenir sa qualification RGE avant délivrance du certificat annuel, preuve réelle de qualification de l'entreprise.**

QUELLES PRÉCAUTIONS AVANT DE CHOISIR UNE ENTREPRISE ET D'ENGAGER DES TRAVAUX?

Pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, il est primordial de choisir un professionnel qualifié, mais face aux pratiques déloyales et trompeuses, il est essentiel de rester vigilant et de prendre certaines précautions avant d'engager des travaux de rénovation énergétique.

SE RENSEIGNER SUR LA PERTINENCE DES TRAVAUX ET LEUR FINANCEMENT

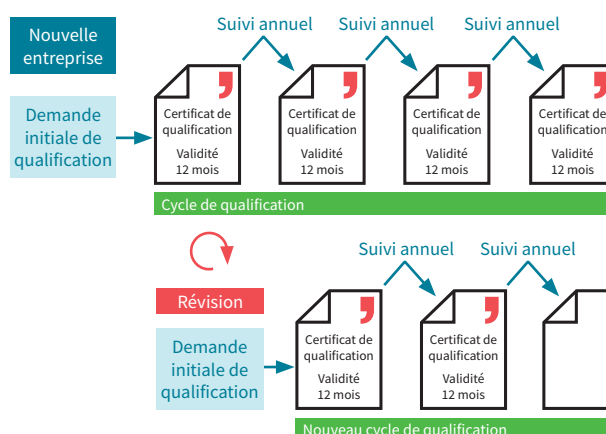
Les particuliers peuvent **se faire accompagner gratuitement** par les conseillers du réseau *France Rénov'* et **se renseigner sur le site de Qualit'EnR** qui dédie un onglet spécifique aux *conseils projet* regroupant l'ensemble des informations utiles pour passer aux énergies renouvelables en toute sérénité !

S'ASSURER QUE L'ENTREPRISE DISPOSE BIEN DU LABEL RGE ET D'UN CERTIFICAT EN COURS DE VALIDITÉ

Assurez-vous que **l'entreprise dispose bien du label RGE** pour le type de travaux que vous souhaitez réaliser (chauffage, énergies renouvelables, etc.) **et d'un certificat en cours de validité**. Vous pouvez vérifier ces informations sur *l'annuaire officiel France Rénov'* ou sur *l'annuaire des organismes de qualification comme Qualit'EnR*.

💡 Trouver l'entreprise RGE proche de chez vous directement sur *l'annuaire des professionnels RGE de Qualit'EnR*, mis à jour quotidiennement. Seules les entreprises ayant au moins un certificat de qualification en cours de validité y sont référencées.


⚠️ *Le certificat de qualification est la preuve réelle de qualification de l'entreprise. En dehors des périodes couvertes par le certificat, l'entreprise n'est plus qualifiée même si un cycle de qualification est en cours.*



Le maintien de la qualification et l'obtention des certificats annuels associés est subordonné à un contrôle annuel et au résultat d'audit excellent ou satisfaisant lors des contrôles requis. À échéance du cycle, l'entreprise doit effectuer une nouvelle demande de qualification (révision).

VÉRIFIER LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION DE L'ENTREPRISE

Le certificat détenu par l'entreprise est la preuve réelle qu'elle est bien qualifiée et qu'elle est reconnue garant de l'environnement (RGE), il est donc essentiel de contrôler le certificat de qualification de l'entreprise avant de s'engager.

 Certaines entreprises n'hésitent pas à usurper le certificat et le numéro d'identification d'une véritable entreprise RGE pour obtenir le chantier. Cette technique est devenue monnaie courante dans les excoqueries de travaux de rénovation énergétique.

Pour vous assurer que les entreprises sollicitées sont bien qualifiées RGE pour les travaux envisagés et qu'elles détiennent un certificat en cours de validité :

RENDEZ-VOUS SUR LES ANNUAIRES OFFICIELS

France Rénov'

<https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte>

(et/ou)

Organisme de qualification ayant délivré la qualification

<https://www.qualit-enr.org/annuaire/>

Vous pourrez **télécharger et contrôler** tous les **certificats** en cours de validité.

RECHERCHEZ L'ENTREPRISE PAR SON NUMÉRO DE SIRET

Bon à savoir


Si vous ne trouvez pas l'entreprise grâce à son numéro de Siret sur un des annuaires officiels, c'est qu'elle n'est pas ou plus qualifiée !

Rapprochez vous de l'organisme de qualification mentionné sur le certificat de qualification.

CONTRÔLEZ LE CERTIFICAT PRÉSENT SUR SA FICHE ENTREPRISE

Un certificat de qualification est attribué à une entreprise pour un domaine d'activité précis. Sur le certificat, **contrôlez impérativement la concordance entre** les éléments mentionnés sur le **certificat issu de l'annuaire officiel** des entreprises RGE avec ceux présents sur le **certificat présenté par l'entreprise**, à savoir :

- **le numéro de Siret,**
- **le numéro d'identification de l'entreprise détentrice de la qualification** (identifiant entreprise),
- **le domaine de travaux couvert,**
- **la période de validité du certificat.**

 En dehors des périodes couvertes mentionnées sur le certificat de qualification, l'entreprise n'est plus titulaire de la qualification même si un cycle de qualification est en cours.

ASTUCE

À un numéro de Siret correspond un numéro d'identification de qualifié. Pensez à contrôler que le numéro de Siret présent sur le certificat est le même que celui présent sur le certificat officiel et qu'il est bien associé au même numéro d'identification de l'entreprise qualifiée (identifiant entreprise).

POINTS DE CONTRÔLE À EFFECTUER SUR LE CERTIFICAT DE L'ENTREPRISE

Mention RGE : entreprise reconnue
garant de l'environnement

RGE QualiPv

SRI DUPONT
(Siret : XXXXXXXXXXXXXXXXX)
M. Dupont
Rue de la qualification
75123 QUALITE

Entreprise titulaire de la qualification
QualiPV.36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 30/08/2023 : XXXX123456 - ASSUR ENR (Qualité)
- décennale au 30/08/2023 : XXXX123456 - ASSUR ENR (Qualité)

Période couverte par le certificat : 17 mai 2024 au 17 mai 2025

Domaine de travaux couvert à contrôler

Période de validité du certificat à contrôler

➔ **Numéro QualiPV : QPV/XX123**
Forme juridique : [forme juridique]
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 21 juin 2024

André Joffre,
Président de Quali'EnR

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Énergies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049

Qualit'EnR

QualiPV est un signe de qualité géré par Quali'EnR.
L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n°009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 17 mai 2025 pour QualiPV36.

Le **numéro de Siret**,
les coordonnées de l'entreprise
associée, **et le numéro
d'identification de l'entreprise
qualifiée (identifiant entreprise)**
doivent correspondre

COMPARER PLUSIEURS DEVIS (AU MOINS 2)

Comparer plusieurs devis est essentiel pour choisir le bon professionnel RGE, optimiser votre budget, et garantir la qualité des travaux. C'est aussi un moyen efficace pour comprendre les différences de coût et repérer les offres suspectes.

Un devis clair et détaillé montre que l'entreprise est transparente et sérieuse, tandis qu'un devis vague ou trop bas peut cacher des coûts supplémentaires ou indiquer une arnaque.



- **Assurez vous que les devis incluent toutes les prestations nécessaires** (descriptif détaillé, délai de réalisation modalités de paiement, conditions de garanties légales) et qu'il n'y a pas de coûts cachés.
- **Un bon professionnel réalise toujours une visite technique** pour vérifier la faisabilité et la pertinence du projet. Elle lui permettra d'établir son devis.

Bon à savoir

Les *Conseillers France Rénov'* peuvent vous accompagner dans l'analyse des devis et vous alerter en cas de manquements suspects aux informations obligatoires devant y figurer.

DEMANDER À L'ENTREPRISE SI ELLE RÉALISE ELLE-MÊME LES TRAVAUX OU SI ELLE LES SOUS-TRAITE

Les entreprises qui réalisent elles-mêmes les travaux assurent généralement un meilleur contrôle sur la qualité, avec une exécution plus précise et conforme aux normes établies. En choisissant une entreprise qui gère directement ses chantiers, vous minimisez le risque de malfaçons.

Cependant, il arrive parfois qu'une entreprise doive sous-traiter tout ou partie des travaux. Dans ce cas, le label RGE impose une maîtrise stricte du chantier et une transparence totale vis-à-vis du client.



Si l'entreprise sous-traite vos travaux, **demandez à voir le certificat RGE de l'entreprise sous-traitante**. Elle doit également être qualifiée RGE pour le domaine de travaux concernés.

Demandez les coordonnées de l'entreprise sous-traitante qui interviendra sur le chantier.

Ces informations doivent être clairement mentionnées sur les devis et factures.



Pour maintenir la qualification RGE, l'entreprise doit prouver qu'elle dispose des ressources nécessaires pour réaliser les travaux par ses propres moyens. Un recours excessif à la sous-traitance pourrait indiquer un manquement à cette exigence. **Les éco-délinquants utilisent souvent la sous-traitance pour masquer leur incapacité à gérer les projets eux-mêmes.**

PRENDRE UN TEMPS DE RÉFLEXION ET ÉVITER LES DÉCISIONS HÂTIVES

Certaines démarches commerciales vous pressent à signer rapidement les devis sans vous accorder suffisamment de temps pour réfléchir. Ce manque de réflexion peut être très dommageable pour votre projet de rénovation.



Avant de signer avec un installateur :

Prendre le temps de réfléchir avant de choisir une entreprise RGE est **essentiel**, aide à faire un choix éclairé et permet d'éviter les arnaques. Ainsi, un délai de réflexion donne la possibilité de :

- **Comparer les offres** afin de choisir la meilleure option en termes de coût, qualité et services proposés.
- **Vérifier les Informations de l'entreprise** pour vous assurer que ses qualifications RGE sont à jour et qu'elle jouit d'une bonne réputation en consultant des avis clients et demander des références.
- **Analyser les détails du contrat** afin de comprendre toutes les clauses, les prestations incluses, les garanties et les conditions de paiement. Cela réduit le risque de frais cachés.
- **Éviter les pressions commerciales** des entreprises aux pratiques douteuses vous pressant à signer immédiatement.

Avant de lancer ses travaux :

Il est important de **ne pas se précipiter** après signature du devis et d'attendre la fin du délai de rétractation légal (14 jours) **avant de commencer ses travaux**. Respecter ce délai de rétractation vous protège en tant que consommateur, vous permet de vérifier et de confirmer toutes les conditions du contrat et vous assure de pouvoir vous rétracter en cas d'imprévu ou d'escroquerie.

**⚠ Une fois le chantier commencé,
il n'y a plus de rétractation possible.**

QUALIT'ENR EN BREF

Créée en 2006 pour soutenir le développement des énergies renouvelables en France, Qualit'EnR est une **association à but non lucratif reconnue par les pouvoirs publics**. Sa mission principale est de **faire monter en compétences les professionnels** du secteur tout en valorisant leur savoir-faire auprès des particuliers. Pour ce faire, l'association gère un dispositif qualité qui couvre l'ensemble des filières d'énergies renouvelables (EnR) liées au bâtiment, et **fédère les acteurs engagés dans le développement des EnR de qualité** : représentants des installateurs, industriels, institutions et clients/utilisateurs.

Dans un contexte où il est crucial de pouvoir s'appuyer sur des entreprises compétentes et fiables pour les travaux de rénovation énergétique, Qualit'EnR travaille au **développement et à la valorisation d'une offre qualitative de proximité** pour l'installation de systèmes utilisant des énergies renouvelables. En parallèle, l'association **lutte contre les pratiques trompeuses et déloyales** dans ce secteur. Par ses actions, Qualit'EnR vise à protéger les consommateurs des fraudes, à encourager des pratiques commerciales éthiques et transparentes, et à **restaurer la confiance des particuliers**.

NOUS CONTACTER

01 48 78 70 90
info@qualit-enr.org
www.qualit-enr.org

Pour plus d'informations,
scannez le QR code :



EN CHIFFRES

1^{er} organisme de qualification spécialiste des énergies renouvelables.

Plus de 19 000 entreprises qualifiées

Plus de 33 000 qualifications actives partout en France

Plus de 100 000 contrôles d'installations réalisés depuis 2007

98,8 % de clients satisfaits par les prestations d'une entreprise qualifiée chez Qualit'EnR

Près de 130 000 professionnels formés depuis 2007

